



CDEN du Loiret

26/02/2019

Déclaration préalable

Monsieur le Directeur Académique,

Le 8 février, le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* vous a écrit pour vous alerter solennellement sur la dégradation très nette des relations entre la DSDEN et les représentant·e·s des personnels. Les vacances scolaires ne nous ont pas permis de nous rencontrer depuis pour parler des problèmes que nous soulevions dans ce courrier :

1. Pour l'examen des dernières mesures relatives à la carte scolaire du Loiret, le Groupe de Travail n'a pu étudier que l'évolution des effectifs et les documents préparatoires ont été envoyés 24 heures avant le GT. Ces quinze pages de tableaux en petits caractères ont été communiqués dans un format inutilisable ne permettant pas de comparaisons alors qu'ils sont issus d'un tableur.
2. Les documents sur les ouvertures et fermetures prévues n'ont été fournis aux représentant·e·s des personnels qu'en séance, au CTSD du 6 février.
3. Votre propre attitude, Monsieur le Directeur Académique, a choqué les représentant·e·s des personnels : vous vous êtes borné à leur répondre que vous preniez note et vous n'avez pris en compte aucune de leurs remarques. Cela prouve que tout était décidé d'avance et que, tout comme notre ministre de tutelle, vous prenez les représentant·e·s des personnels pour des potiches.
4. Lors du CTSD, où vos propositions ont été rejetées à l'unanimité, il a été très déstabilisant d'apprendre que le second CTSD se tiendrait pendant les vacances d'hiver. Finalement, il a été reporté à la rentrée de février.
5. Alors que le CDEN prévu le 7 février aurait dû être reporté, les représentants des personnels ont reçu deux heures après le CTSD les documents rejetés par leurs collègues.

Nous déplorons profondément cette série d'incidents, révélatrice d'un mépris pour le personnel et leurs représentant·e·s : cela doit cesser impérativement et vite.